

Interrogations autour de la réorganisation du service « courrier » de la Poste

Jeudi 22 décembre, les élus informés d'une prochaine réorganisation du service « courrier » de la poste rencontraient les facteurs du Chalabrais. Les responsables locaux de la Poste avaient fait part dernièrement d'un projet concernant le territoire de la communauté de communes des Pyrénées Audoises (CCPA), et un rendez-vous avait été pris avec les principaux intéressés pour recueillir leur sentiment, à l'initiative de Jacques Mamet, vice-président à la CCPA et conseiller municipal à Chalabre.

Présents aux abords de l'enseigne postale de l'avenue Auguste-Cathala, Joëlle Chalavoux, conseillère départementale, Christian Soula, maire d'Espéraza et vice-président à la CCPA, et Jean-Jacques Aulombard, maire de Chalabre, sont venus écouter les facteurs du Chalabrais, afin de mesurer l'impact de cette réforme (étaient excusés, Francis Savy, président de la CCPA et Anthony Chanaud conseiller départemental et vice-président à la CCPA). Une démarche identique a été conduite auprès des facteurs d'Axat.

Il semble que ce projet de réorganisation vise à rapatrier les facteurs d'Axat et Chalabre respectivement à Quillan et Limoux. Si pour l'heure, cela ne remet pas en cause la présence du guichet de la Poste et de la banque postale à Chalabre, cette restructuration ne sera pas neutre sur le quotidien des facteurs, dont la prise de travail s'effectuerait dès lors à Limoux. Des contraintes non négligeables sont à craindre : trajets aller-retour entre Chalabre et Limoux avec leur véhicule personnel et sans défraiement ; temps de travail rallongé sans prise en compte financière des délais de route ; fragilisation des conditions de travail déjà bien éprouvées.

Comme le constate Jacques Mamet, « Le projet envisagé apparaît comme une incohérence tant sur le plan économique que d'un point de vue environnemental. A l'heure où chacun est appelé à réaliser des économies d'énergie et limiter son empreinte carbone, cette réforme se révèle peu pertinente, voire à contre-courant ». De fait, aujourd'hui un seul véhicule de la poste effectue quotidiennement le trajet entre Chalabre et Limoux pour amener le courrier à Chalabre, lieu de tri et de départ des tournées en Quercorb. Les élus ajoutent : « Demain, si cette réorganisation était validée, ce ne serait pas moins de huit véhicules qui effectueraient le même trajet ; les quatre véhicules personnels de nos facteurs pour aller prendre leur service, et quatre véhicules de la poste pour la distribution du courrier. Lorsque l'on connaît l'itinéraire qui implique le franchissement du col du Bac, il n'est pas difficile d'évaluer le surcoût induit. A noter que le covoiturage serait peu commode eu égard aux horaires de travail qui ne correspondent pas forcément ».

Les raisons évoquées par la direction de la Poste pour justifier cette réorganisation reposent sur l'économie du loyer payé à une autre branche de l'entreprise pour le local de tri, dans le bâtiment historique de feu PTT à Chalabre.

Jacques Mamet ajoute, « Aujourd'hui, ce sont quatre facteurs et deux « rouleurs » qui assurent la distribution du courrier sur le territoire de l'ancien canton. Trois d'entre-deux vivent à Chalabre, un à Rivel et un à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. On peut légitimement s'interroger sur leur remplacement « localement » à terme en cas de départ à la retraite ou autre. Retenons également que l'entretien des véhicules du service « courrier » est effectué par une entreprise chalabroise, et que le carburant nécessaire à leur fonctionnement est aussi pris à la station de la commune ».

Les élus, très dubitatifs sur le bien-fondé et la logique de cette réorganisation, vont prochainement solliciter une rencontre avec les responsables de la Poste afin d'exposer leur point de vue sur le sujet. Un courrier commun leur sera adressé.